Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 03 au 05 août 2019

« Sanitek » entame des contacts préalables à l'arbitrage/ La presse rend compte de la conférence de presse de « Sanitek », la société libanaise en charge de la gestion de déchet de la capitale arménienne. La société a proposé aux autorités d'Erevan des solutions pour mettre un terme à la crise des déchets qui, selon les spécialistes, comporterait des risques pour la santé publique (cf. revue du 26 juillet 2019). La société a encore blâmé pour son mauvais travail la mauvaise qualité des routes et les dommages excessifs causés à son équipement. Parlant via Skype, le directeur de « Sanitek », Nicholas El Tawil, a présenté sa vision des solutions à court et à long terme. Selon lui, les autorités d'Erevan ayant déjà acheté une certaine quantité de nouveaux camions et poubelles, pourraient unir leurs efforts avec « Sanitek » pour mettre rapidement fin à la crise actuelle. Quant aux solutions à long terme, « Sanitek » s'est déclaré prêt à investir immédiatement 4 millions de dollars dans l'achat de nouveaux équipements, ajoutant que l'entreprise devrait également faire des investissements annuels pour la maintenance des équipements existants. Selon El Tawil, la municipalité devrait, à son tour, élaborer et mettre en œuvre une politique et un plan d'action en matière de gestion des déchets, améliorer les infrastructures de la décharge de Nubarashen et renforcer la surveillance. Le directeur de « Sanitek » a également évoqué la nécessité de réviser le prix du contrat existant pour « *évaluer la valeur commerciale des services fournis par la société* ». El Tawil a également déclaré que la municipalité devrait prolonger les termes de l'accord avec « Sanitek » et rembourser les « *déductions illégales déjà appliquées* ». La direction de « Sanitek » a qualifié d'illégale la procédure pénale engagée contre la société au sujet de la fraude fiscale présumée. El Tawil a également exhorté la municipalité à mettre un terme à la représentation négative de « Sanitek » dans les médias. La société a également affirmé que la municipalité n'était pas disposée à coopérer à des conditions acceptables. La société a menacé de faire appel à un arbitrage international pour résoudre son différend avec la municipalité d'Erevan. « Sanitek » a annoncé entamer le 5 août des contacts « *préalables à l'arbitrage* » avec le gouvernement arménien, montrant ainsi qu'ils sont encore disposés à négocier avec la municipalité afin de trouver une solution mutuellement acceptable.
Pour mémoire : « Sanitek Armenia », filiale du groupe international « Sanitek International », opère en Arménie depuis décembre 2014 sur la base d'un contrat de 12 ans avec Erevan en tant qu'opérateur monopolistique de gestion des déchets de la capitale. Depuis 2018, « Sanitek » est sous le feu des critiques pour son travail médiocre. Depuis le début de l'année, la municipalité a infligé à la société sept amendes pour ne pas avoir respecté les normes requises. Le total des amendes s'élève à 90 millions de drams (environ 170 000 euros). Une affaire pénale a été engagée contre « Sanitek » en février dernier pour évasion fiscale de 290 millions de drams (environ 550 000 euros).

Le Maire d'Erevan promet de résoudre le problème « avec ou sans Sanitek » / La presse rend compte de la déclaration du Maire d'Erevan, Hayk Marutyan, selon laquelle la municipalité poursuivra ses efforts pour tenter de résoudre la crise actuelle des déchets dans la ville « *avec ou sans Sanitek* ». La presse note que cette déclaration a été faite après la tenue de conférence de presse de « Sanitek ».

Hayk Marutyan aurait ainsi effectivement rejeté les conditions offertes par « Sanitek » pour une solution rapide commune au problème. Le maire s'est prononcé contre l'augmentation du prix du contrat avec l'entreprise, ce qui entraînerait inévitablement la hausse des tarifs pour la population. Le Maire a déclaré que jusqu'à la fin du mois de septembre, la quasi-totalité de la quantité requise de camions à ordures sera disponible pour Erevan. Selon lui, la municipalité pourra déduire les frais de gestion des déchets du prix du contrat avec « Sanitek » si l'entreprise continue son travail médiocre.

Le budget de l'industrie militaire d'Arménie augmentera de 114% en 2020/ La presse rend compte de la publication Facebook du gouvernement selon laquelle le budget de l'industrie militaire arménien augmentera de 114% en 2020. Le Premier ministre Nikol Pachinian avait déclaré plus tôt que le développement de ce secteur faisait partie des priorités du gouvernement.

Tentative d'assassinat d'un ancien législateur/ La presse indique que trois personnes ont été arrêtées après une prétendue tentative d'assassinat d'un ancien législateur en utilisant des explosifs le 2 août. Le véhicule appartenant à Melik Manukian, un homme d'affaires qui jusqu'au 2018 était un député du parti « Arménie prospère » de Gagik Tsarukian, a été endommagé lors de l'incident, mais personne n'a été blessé. Melik Manukian n'était pas à l'intérieur du véhicule au moment de l'explosion. Le comité d'enquête a déclaré que des explosifs avaient été installés auparavant sous un pont sur la route Erevan-Sevan et avaient été déclenchés au moment où le véhicule de l'homme d'affaires et un autre véhicule de l'accompagnement passaient.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.